

# Qu'est-ce que l'autorité ?

(Quelques éléments de définition)

L'autorité est une posture **professionnelle qui s'acquiert**, qui n'a rien d'une attitude naturelle pour certains mais elle peut aussi s'acquérir : cela peut reconforter ceux qui se disent en être dépourvu. Dans tous les cas, l'autorité se travaille tout au long de sa carrière d'enseignant".

L'autorité n'est pas pour autant **seulement statutaire** : une qualité qu'on recevrait dès qu'on accède au statut de professeur.

## L'autorité se fonde sur un ensemble de **compétences**.

**Compétences relatives au contenu du cours** : maîtrise des savoirs savants et maîtrise des moyens pédagogiques engagés et des objectifs. Savoir donner des consignes claires et adaptées.

**Compétences linguistiques** : langage approprié (langue soutenue et adéquate au niveau des élèves). Voix bien posée.

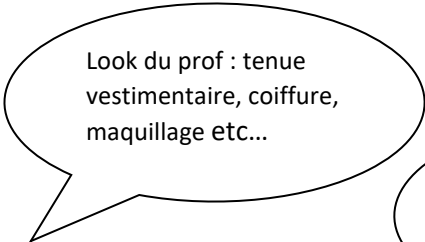
**Compétences disciplinaires** : savoir poser des règles (et non les imposer) : règles de l'entrée dans la classe et de la sortie, de la mise au travail, du respect des consignes, du silence, de l'attention, etc.... Savoir les faire respecter et être capable de les justifier s'il le faut. / Faire preuve d'autoritarisme : règles imposées et arbitraires.

**Qualités morales** : considérer ici l'élève comme un semblable.

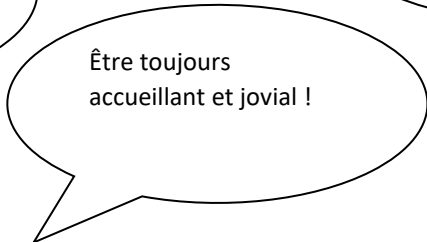
\* **manifeste de la bienveillance** à l'égard de l'élève : le reconnaître comme un être perfectible (encouragements, attention à tous)

\* **Manifeste du respect** : le reconnaître comme une personne (regard / prénoms à retenir / accueil « bonjour » / politesse / )


→ **Posture physique** :



Look du prof : tenue vestimentaire, coiffure, maquillage etc...



Être toujours accueillant et jovial !



Se déplacer dans la classe, investir les lieux...